

Présents : Mmes et MM. ARRIBES, BALLYET, BAREILLE, CAPELA, CAZENAVE, DUFOUR, LACOSTE, LACROIX, LAPLACE-NOBLE, LATAPIE-BRIAN, MARTIN, MORIZOT, PETEL, PEYROULET B., PEYS, VIAUD.

Absent ayant donné procuration :

Absents excusés : Mme LOUSTAU, Mlle PECOT, MM. PEYROULET J.M., PROVENCE, VASSILEFF, YANNOVITCH.

Secrétaire de séance : M. LACOSTE.

M. LACOSTE Jérôme est nommé secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 18 h par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

I - EDUCATION :

° La commission scolaire fait le point sur l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE) après un mois de fonctionnement. Ce temps périscolaire est encadré par un directeur et dix animateurs communaux. Diverses activités sont proposées : aide aux devoirs, web radio, jardin aromatique, jeux sportifs et pour les plus jeunes : serres tropicales, terrarium...

Cette mise en place, avec création de deux emplois, s'est faite dans l'optique de préparer la rentrée 2014 avec l'entrée en vigueur de la réforme sur les rythmes scolaires. Pour ce faire, un comité de pilotage sur la réforme, composé d'associations communales, associations de parents d'élèves, enseignants et municipalité, a été constitué. Des propositions d'horaires ont été présentées, qui devront être votées en conseil d'école. 21 animateurs, pour 3 heures/semaine, seront nécessaires pour encadrer les activités périscolaires municipales dont la moitié sera du personnel communal ; pour l'autre moitié, un conventionnement avec les associations communales et intercommunales ou un recrutement d'autres animateurs (enseignants, emploi avenir...) est envisagé. Le coût minimal estimé, avec financement de la CAF, s'élève à 33 000 euros, soit 98 € par enfant.

° Le cross de l'école aura lieu le jeudi 17 octobre après-midi.

II - TRAVAUX :

° Route de l'Isle : les changements de canalisation d'eau se poursuivent avec création de trottoirs et plantations.

° Rue du Béarn et Pyrénées : les plantations vont débiter.

° L'éclairage du bourg devrait fonctionner à nouveau ce mois-ci : les travaux dus à une rupture de gaine sont en cours.

° Cimetières : la réfection des allées et murs de soutènement sont terminés au cimetière Chemin du Cournau ; la restauration de l'ancien Rue du Béarn va débiter.

III - ANIMATION :

° Cabaret : grande participation lors des journées du Patrimoine autour des « Chemins de Faire ». La saison se poursuit avec une exposition tableaux et photos du 23 novembre au 1^{er} décembre.

° Beaucoup d'assemblées générales auront lieu ce mois-ci : SOS Luy de Béarn, réveil Sauvagnonnais, Tennis, Commedia, Vélo Club Sauvagnonnais.

IV - COMMUNICATION :

° Elle glisse vers le site Internet qu'il faut faire vivre.

° L'instauration d'une nouvelle signalétique est en cours de préparation.

V - FINANCES :

° Une décision modificative est votée.

° Le marché d'aménagement du Chemin du Stade a été attribué à l'entreprise Colas.

° P.U.P. : Un Projet Urbain Partenarial est engagé pour un aménagement sécuritaire au Chemin du Cournau.

VI - DIVERS :

° Une campagne de dératisation aura lieu du 14 au 18 octobre.

° Aménagement foncier : le nouveau schéma de voirie a été acté. La maîtrise d'ouvrage des travaux connexes sera prise en charge par la Commune avec le soutien du Conseil Général et de la Communauté de Communes du Luy de Béarn. L'enquête publique sur le projet parcellaire se tiendra du 15 novembre au 16 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le Vendredi 8 novembre 2013 à 18 h.

Fait à SAUVAGNON, le 16 octobre 2013

Le Maire,

Jean-Pierre PEYS